



A.C.C.A. de SIROS

ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2018/2019

Le 22 /06/2018 à **SIROS**.

La séance a débuté à 10h30 au local de l'ACCA

Nombre de membres présents ou représentés : 9

Excusé : Monsieur le Maire

Est désigné Président de séance Monsieur Didier BALOHE LACOURREGE

Est désigné secrétaire de séance Monsieur Jean Marc MOUNOLOU

Le quorum de membres étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Monsieur le Président remercie les participants de leur présence.

Ordre du jour :

- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/05/2019
- Affectation du résultat : sans objet
- Vote du budget prévisionnel
- Montant de la cotisation
- Renouvellement des dirigeants
- Questions diverses

Annexes:

- Composition du bureau + feuille de présence

Pièces jointes

- Rapport financier
- Budget prévisionnel

- Rapport moral

Il n'est fait aucune remarque particulière sur le déroulement de la saison écoulée, le partenariat mis en place pour la chasse au sanglier avec les communes d'Artiguelouve, Arbus et Lescar a parfaitement fonctionné.

Le rapport moral présenté par Monsieur Didier BALOHE LACOURREGE est approuvé à l'unanimité.

- Rapport financier

La municipalité est remerciée pour le renouvellement de la subvention au profit de l'ACCA.

L'exercice présente un déficit qui est dû à une facturation des épouvantails qui aurait dû être affecté à l'exercice précédent, de plus la subvention municipale bien que octroyée n'a pas été versée par la trésorerie, cet incident est en cours d'analyse. L'ACCA a donc puisé dans son fond de roulement afin de présenter un bilan à l'équilibre.

A.C.C.A. de SIROS chez Balohé-Lacourrège Didier
55 Cami de Capbat, 64230 SIROS

Le rapport financier présenté par Monsieur Jean Marc MOUNOLOU est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel et investissements

Le budget prévisionnel, présenté par Monsieur Jean-Marc MOUNOLOU est approuvé à l'unanimité.

- **Montant de la cotisation**

le montant des cotisations reste inchangé soit:

- Membres actifs du bureau, garde-chasse, propriétaires terriens : 25€
- Autres membres : 30€

- **Renouvellement des dirigeants**

Sortants :

- Didier Balohé lacourrège
- Jean Marc Mounolou

Les membres sortants se représentent et sont réélus à l'unanimité

Questions diverses

- Plan de chasse : Lors de la réunion de l'unité de gestion numéro quatre qui s'est tenue à Arthez de Béarn Les représentants des ACCA ont établi le plan de prélèvement triennal, L'ACCA de Siros comme les communes voisines ont demandé une baisse des prélèvements , le plan de chasse Chevreuil pour la commune de Siros est ramené de 12 à 10 animaux à prélever sur une période de trois ans . La répartition des 10 prélèvements sur les 3 années est laissé à discrétion de L'ACCA.
- L'assemblée se félicite de la restriction d'usage qui a été établie pour la parcelle située sous la ligne à haute tension et remercie la municipalité pour la prise en compte de ce point qui aurait été très problématique pour la réalisation des battues.
- Les chemins et sentier de la Saligue ne sont plus entretenus depuis deux ans, certains sentier sont en train de se refermer, l'ACCA souhaiterait que soit effectué un entretien minimal avant que les chemins ne deviennent impraticables.
- L'assemblée décide que si les chasseurs au chien d'arrêt ayant acquitté leur cotisation sont au nombre de quatre minimum il sera procédé à l'achat de 10 faisans.
- Les Palombes qui hivernent sont de plus en plus nombreuses et causent des dommages aux semis de Soja, Monsieur Chicoulaa s'en est plaint, les mesures d'effarouchement autorisées sont beaucoup trop contraignantes pouvoir être appliquées en l'état. **Une prise de conscience des pouvoirs publics est nécessaire pour influencer sur un allègement des contraintes administratives liées aux mesures d'effarouchement.**

L'ACCA va regarder quel serait le montant à investir pour acquérir « un manège à corbeaux », reste à déterminer au préalable quels chasseurs s'engagent à l'utiliser régulièrement.

A.C.C.A. de SIROS chez Balohé-Lacourrège Didier
55 Cami de Capbat, 64230 SIROS

- **Législation**

Le règlement intérieur de l'ACCA précise que pour les invités aux battues grand gibier ou nuisible toute inscription au carnet de battue dispense de la délivrance d'une carte individuelle, la DDTM nous a confirmé par courrier la légalité de cette disposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30

Après l'assemblée les membres de l'ACCA entourés de quelques invités se sont retrouvés au Club House aimablement prêté par l'AS Siros et ont pu déguster un délicieux civet de Sanglier préparé par Madame Valérie Balohé Lacourrège, le tout dans une ambiance très conviviale.

Le président
DIDIER BALOHE LACOURREGE

Le secrétaire de séance
Jean Marc MOUNOLOU

DIDIER BALOHE

Jean Marc MOUNOLOU

PIECES ANNEXES :

a) Liste des dirigeants de l'association de chasse agréée de Siros pour la saison 2019/2020
Renouvellement par 1/3 tous les 2 ans

FONCTION DANS L'ASSOCIATION	NOM ET PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	PROFESSION	DOMICILE
<u>PRESIDENT</u> Elu en 2019 Sortant en 2025	Balohé-Lacourrege Didier	15/01/71 PAU	Agent fonction publique	64230 SIROS
<u>TRESORIER</u> Elu en 2019 Sortant en 2025	Mounolou Jean-Marc	27/09/62 PAU	Technicien bureau d'étude	64230 DENGUIN
MEMBRE Elu en 2017 Sortant en 2023	Yannick Chicoulaa	02/09/76 PAU	Agriculteur	64230 SIROS
<u>SECRETAIRE</u> Elu en 2017 Sortant en 2023	Balohé-Lacourrege Mathias	18/03/1996 PAU	Policier	64230 SIROS
MEMBRE Elu en 2015 Sortant en 2021	Balohé-Lacourrege Francis	01/05/46 SIROS	Retraité	64230 SIROS
MEMBRE Elu en 2015 Sortant en 2021	Leffler Michel	PAU	Agent fonction publique	64230 SIROS

A.C.C.A. de SIROS chez Balohé-Lacourrège Didier
55 Cami de Capbat, 64230 SIROS

Association Loi n°1901 – N° Siret: 791 000 516 00017

b) Garde chasse : Monsieur Patrick Limousin

c) Feuille d'émargement de l'assemblée Générale annuelle de l'ACCA de Siros

Feuille d'émargement

Association communale de chasse agréée de Siros
Adresse : 55 Cami de Capbat chez monsieur DIDIER BALOHE
Tél. 0688926533

Assemblée Générale, Annuelle, du 22 / 06 / 2019

Nom, prénom des membres [Nom, prénom des mandataires] Signatures

MOUZOLOU Jean Marc	
LEFFLER Clinton	
Leffler Nelson	
LIMOUSIN Patrick	
Leffler Jean Michel	
Balohé Francis	
Leffler Manuel	
Leffler Michel	
Balohé Lacourrège D	

Nombre total de membres présents ou représentés à la réunion : 9

La feuille d'émargement est certifiée exacte par le Président de séance [et éventuellement par le secrétaire de séance].

ASIROS..., le 22/06/2019.....

Le Président de séance [éventuellement le secrétaire de séance]

 Le secrétaire


A.C.C.A. de SIROS chez Balohé-Lacourrège Didier
55 Cami de Capbat, 64230 SIROS

Association Loi n°1901 – N° Siret: 791 000 516 00017